

PROCESSUS PARTICIPATIF VISANT A L'INTEGRATION DE CONTENUS RELATIFS AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Introduction

Pour rappel, un processus participatif visant à inclure des contenus sur les violences faites aux femmes dans l'enseignement supérieur a été lancé le 10 mai 2019¹, à l'initiative du Cabinet de l'Enseignement supérieur, du Cabinet des Droits des Femmes, en collaboration avec l'ARES (dans le cadre d'un soutien administratif et organisationnel) et la Direction de l'Égalité des Chances.

Cette initiative est prise dans le cadre des engagements de la Belgique envers la Convention du Conseil de l'Europe visant à la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences domestiques, dite Convention d'Istanbul

Le processus entendait couvrir 4 champs professionnels :

- médical et paramédical,
- juridique,
- psychosocial
- médias et communication.

Relevons l'absence dans ce rapport de propositions émanant du **secteur juridique** : les ateliers avec le corps professoral correspondant n'ont pu se tenir, faute d'inscrits, pour des raisons d'agendas notamment.

¹ Ce processus a été lancé le 10 mai 2019 lors d'une rencontre plénière à l'ARES : cf [Rapport journée du 10 mai 2019](#).

Les participant.es des autres secteurs insistent sur l'importance du partenariat avec ce secteur afin d'intégrer des contenus liés aux violences de genre dans la formation des futur.es juristes : avocat.es, procureur.es, magistrat.es.... Ces professionnel.les ayant un rôle central à jouer par rapport à la question des violences faites aux femmes.

La 2^{ème} étape du processus a consisté en l'organisation d'ateliers via 4 groupes de travail :

- Deux ateliers au sein d'un groupe de travail réunissant uniquement les représentant.es du secteur associatif spécialisé dans les violences faites aux femmes,
- Deux ateliers mixtes (réunissant enseignant.es du secteur académique et secteur associatif) pour chacun des trois secteurs professionnels.

Les ateliers ont été organisés autour de trois objectifs :

- Lister les **contenus de formation** utiles à inclure sur les violences faites aux femmes dans la formation des étudiant.es et des professionnel.les (chapitre 3).
- Identifier les **grades académiques** qui devraient nécessairement inclure ces contenus (chapitre 1) afin de progresser dans les 4 P : Prévention de la violence, Protection des victimes, Poursuite des auteurs et Politiques intégrées.
- Adresser des **recommandations** aux différentes parties prenantes pour garantir l'inclusion effective et systémique de contenus dans l'enseignement supérieur dans les étapes ultérieures du processus. (chapitre 2).

60 représentant.es de l'enseignement supérieur et du milieu associatif expert-es en violences faites aux femmes ont participé à ces huit ateliers².

Ces rencontres se sont distinguées par une forte implication des participant.es, qu'ils et elles soient issu-es du milieu académique ou associatif, sous-tendue par l'urgence d'agir au niveau des violences faites aux femmes, thématique actuellement omniprésente dans les médias et les réflexions de société.

Notons que ce document présente les résultats des travaux (recommandations et contenus de cours relatifs aux VFF) élaborés au sein des 4 groupes de travail.

² Pour prendre connaissance de la répartition des publics ayant participé aux ateliers, consulter l'annexe 4a.

Contenus de formation sur les violences faites aux femmes

Vous trouverez dans ce chapitre les contenus de formation que les groupes de travail ont jugés nécessaires pour former des professionnel·les qui pensent et agissent de façon adéquate auprès de victimes de violences faites aux femmes, voire d'auteur. L'expérience des professionnel·les du milieu associatif spécialisé a garanti une identification fine et ancrée des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être utiles « sur le terrain », en présence de quatre types de violences : les violences conjugales, les violences sexuelles, les mariages forcés et violences liées à l'honneur (VLH), les mutilations génitales féminines.

Les contenus sont organisés en :

- Un **tronc commun** à dispenser dans les formations des 4 secteurs professionnels (médical et paramédical, psychosocial, médias et communication, juridique),
- Des **contenus spécifiques** à chaque secteur : Les contenus spécifiques distinguant les contenus utiles à la *compréhension* des violences faites aux femmes de ceux qui formeront à l'*intervention* (intitulé *traitement médiatique* pour le secteur des médias et de la communication).

En outre, les participant·es recommandent de **mutualiser les contenus élaborés dans le cadre de la mise sur pied des quatre modules de formation en VFF en Enseignement de promotion sociale**, dispensés depuis 3 ans : 1. sensibilisation à la problématique des violences fondées sur le genre, 2. formation de base : violences conjugales et enfants exposés, 3. initiation à l'intervention en matière de violence conjugale, 4. violences fondée sur le genre dans un contexte de pratique traditionnelles ou culturelles.

I. Tronc commun

CONTENUS de tronc destinés de manière commune aux 4 secteurs (médical/paramédical, psychosocial, juridique, médias et communication)	
1	Définitions du terme "Genre" (en tant que système de domination et d'exploitation), des "violences basées sur le genre" et autres appellations (violences fondées sur le sexe, sexo-spécifiques, faites aux femmes (VFF), sexistes, féminicide (fémicide), traite des êtres humains). Distinction "sexe" et "genre", aspects construits de la masculinité/féminité. Les types de VFF (violences sexuelles, violences conjugales, mariages forcés et violences liées à l'honneur, mutilations génitales féminines, violence institutionnelle, violences en contexte professionnel, traite des êtres humains), les formes de violences (psychologique, physique, sexuelle, sociale, économique, cyberviolences à caractère sexiste et/ou sexuel). Santé sexuelle et reproductive (OMS), Droits sexuels et reproductifs (IPPF).
2	Sources et conséquences des inégalités hommes/femmes : rôles sociaux de genre sur l'inégalité F/H, lien entre société inégalitaire (rapport de pouvoir des hommes sur les femmes) et les violences faites aux femmes. Statistiques en Belgique et en Europe. Violences faites aux hommes (par les hommes et les femmes) et aux enfants. Tabous, silences et invisibilisation des VFF.
3	Continuum des formes de VFF tout au long de la vie , phénomène d'emprise. Combinaison des violences dans une même situation (cumul). Intersectionnalité (autres critères de discrimination qui se combinent aux VFF : prétendue race, orientation sexuelle, handicap, ...). Conscience des privilèges invisibles (homme, blanc, valide, hétérosexuel). Victimisation secondaire institutionnelle.
4	Lien entre VFF et atteinte aux droits humains. Universalité des VFF au Nord comme au Sud. Causes des VFF (financières, socioculturelles, historiques, économiques, institutionnelles, géographiques). Inégalité d'accès des femmes par rapport aux hommes aux ressources et aux positions de pouvoir. Notions de relativisme culturel, de différentialisme, ...
5	Conséquences des VFF sur la santé physique, mentale, sexuelle, sur la sphère du travail, les capacités parentales, l'autonomie financière et sociale, la sécurité...
6	Spécificités des VFF en lien avec un contexte migratoire.
7	Facteurs de risque, publics vulnérables (traite des êtres humains, prostitution, loverboys, grandir dans un contexte de violence, jeunes, en difficulté financière, ...).
8	Importance du travail en réseau. Cartographie du réseau associatif spécialisé en VFF en FWB (à destination des victimes et des auteurs, y compris en prison).
9	Analyse critique des discours sociétaux, médiatiques, de la publicité, des médias (cinéma, presse, RS) en termes d'inégalités F/H et impact sur le maintien des inégalités F/H. Attention à apporter au langage utilisé individuellement.
10	Instruments juridiques nationaux, européens et internationaux (Coe, UE) : CEDAW, Déclaration de Pékin, CIDE, Convention d'Istanbul, DU des Droits Humains ... Prise en compte ou non des VFF dans les codes, chartes déontologiques, outils de RH propres à chaque secteur professionnel.
11	Contribution des femmes dans l'Histoire et dans le monde, approche interculturelle, histoire des droits des femmes, combats féministes pour les acquérir, backlash, mouvements masculinistes, ... Lien entre la place des femmes dans l'histoire et les VFF.

12	Posture (non violente) du/de la professionnel.le : respect du rythme de la victime (vs. frustration en tant que professionnel·le), considération des demandes de la victime, reconnaissance de l'expertise de la victime (vs « incapacité apprise »), éviter la victimisation secondaire, les violences institutionnelles (actes posés, communication verbale et non verbale, être à l'écoute des demandes non formulée de manière explicite, prise en compte du contexte culturel, tout en évitant le relativisme culturel).
13	Secret professionnel et secret professionnel partagé, vs. devoir de discrétion. Attention orientée sur la sécurité de la victime. Ethique et déontologie en lien avec les VFF (en particulier tout ce qui est relatif au toucher). Particularités liées à l'exercice des différentes professions.

II. Contenus de formation spécifiques au secteur médical et paramédical

Compréhension des violences faites aux femmes	
Mariages forcés et VLH	
1	Définition légale et sociologique du mariage, du mariage forcé (distinction, parfois ténue, entre mariage arrangé et forcé), des violences liées à l'honneur. Compréhension de ce que recouvre la notion d'honneur.
2	Contexte et justifications du mariage forcé et des violences liées à l'honneur en Europe, dimension en contexte migratoire.
3	Les différentes formes de violences liées à l'honneur (complémentaire aux définitions de la Coll 6 2017). La spécificité de ce type de violences est liée aux justifications/légitimations : restaurer l'honneur.
4	Profil des victimes (ouvrir le champ des victimes potentiellement concernées : LGBT, femme adulte, âge précoce) -> public vulnérables (mineurs, primo arrivants...).
5	Conséquences sur la santé des violences liées à l'honneur, d'un mariage forcé ou d'une cohabitation forcée.
Violences conjugales	
6	Définition (violence conjugale, intrafamiliale), distinction violence conjugale vs. conflit conjugal, distinction colère-agressivité-légitime défense, distinction violence situationnelle, agression instrumentale, agression expressive).
7	Cycle de la violence et continuum de la violence (intensité, différentes formes et tout au long de la vie), violence conjugale post-séparation, phénomène d'emprise.
8	Prévalence des victimes de violences par (ex)partenaire selon le sexe, et éléments explicatifs des divergences de résultats selon les études (par exemple Typologie de Johnson, Ann Campbell). Idéologie masculiniste et volonté de symétrisation des violences par (ex)partenaire.
9	Impact de la violence conjugale sur la santé mentale, physique et sexuelle de la victime, dissociation, mémoire traumatique.
10	Impact de la violence conjugale sur les enfants exposés (selon âge et développement de l'enfant) et sur la parentalité. Approche en considérant les enfants et les femmes comme co-victimes (pas une approche opposant l'intérêt des enfants à celui des femmes).

Violences sexuelles	
11	Définition et formes (viol, attentat à la pudeur, harcèlement sexuel, grooming, revenge porn, sexting). Définition et spécificité de l'inceste (emprise familiale, durée du traumatisme, délai de prescription, mode d'établissement de la preuve). Violences gynécologiques et obstétricales (Coe Résolution 2306-2019).
12	Prévalence des victimes F/H (majeurs/mineurs), auteur connu ou inconnu, lien avec l'agresseur.
13	Publics vulnérables et universalisme des violences sexuelles.
14	Impact sur la santé : risque de santé liés au viol, symptômes spécifiques et non spécifiques, mécanismes du psychotrauma et de la mémoire traumatique, dissociation.
Mutilations génitales féminines	
15	Définition, typologie (types de MGF), bases anatomiques et physiologiques féminines, prévalence des MGF en Europe et dans le reste du monde, âge auquel la pratique est imposée. Liens entre MGF, mariages forcés et violences liées à l'honneur.
16	Contexte socioculturel et justifications des MGF au pays d'origine et en Europe. Modalités de promotion de la fin des MGF en tant que norme sociale et violence liée au genre.
17	Conséquences physiques, psychologiques (somatiques), sexuelles et obstétricales des MGF (infibulation y comprise), en particulier les complications. Conséquences des MGF sur les relations sociales, immédiates, à moyen et à long terme
18	Réflexion, danger et prévention de la pratique médicalisée des MGF par des professionnels de santé. Réflexion sur la circoncision (indications juridiques, notions de consentement...). Réflexion sur les pratiques chirurgicales hors indications médicales pratiquées sur les enfants, notamment intersexués.
19	Réflexion sur le contrôle du corps des femmes en Europe (existence passée de recommandation de la pratique des MGF en occident) et lien avec les violences obstétricales.
Intervention auprès des personnes concernées par les violences faites aux femmes	
20	Accueil (encourager la parole, respecter le rythme), orientation de la victime (déterminer les besoins de la victime, l'informer sur ses droits, les différentes options, soutien à la mise en sécurité, dans le suivi des procédures, ambivalence des victimes, écueils à éviter tels que la violence institutionnelle).
21	Communication appropriée avec les personnes concernées par les VFF. Ne pas renforcer la victimisation secondaire, respect des demandes des victimes, communication interculturelle. Obstacles de communication rencontrés par les femmes et les professionnel·les de santé.
22	Nécessité du travail en réseau (orientation...). Cartographie du milieu associatif spécialisé en VFF.
23	Impact sur les professionnel·les de la prise en charge des victimes : stress vicariant, self-care.

Mariages forcés et VLH	
24	Spécificités des victimes mineures (contexte du mariage coutumier, accompagnement spécifique, cohabitation forcée, relation avec la famille).
25	Evaluation du risque, identification des facteurs de risque et signes inquiétants auxquels être attentifs, détection.
26	Impact des interventions (para)médicales sur le droit de séjour (maintien ou perte), sur les processus policier et juridique éventuels, les procédures administratives, la sécurité, les actes influençant ces processus (certificat médical, plainte en milieu hospitalier). Gestion d'une intervention à haut risque.
Violences conjugales	
27	Détection/dépistage (repérage des signes d'un vécu de violence conjugale) et modèle d'analyse de la dangerosité. Périodes de vulnérabilité (périodes de changement : grossesse, séparation, avortement, MTS, maladie grave, modification au niveau du travail - reprise, arrêt, ...).
28	Aspects problématiques de la médiation (sociale, familiale).
Violences sexuelles	
29	Détection/dépistage (repérage des signes d'un vécu d'agression sexuelle).
30	Trajet d'une victime qui souhaite porter plainte ou non, ressources pour les victimes de violences sexuelles.
31	Spécificité de l'accompagnement des victimes mineures.
32	Impact des interventions (para)médicales sur les processus policier et juridique éventuels (certificat médical, SAS, techniques d'investigation non invasives, ...).
Mutilations génitales féminines	
33	Diagnostic, évaluation du risque, identification des facteurs de risque et signes inquiétants auxquels être attentifs, détection auprès des jeunes femmes et filles à risque.
34	Spécificités de la prise en charge et de l'accompagnement des mineures victimes ou à risque de l'être, de la fratrie et des parents. Dialogue avec la famille à risque, ambivalence éventuelle des proches, attitude à adopter en cas de dépistage (cf. protocole d'intervention).
35	Prise en charge spécifique d'une parturiente infibulée, avant, pendant et après l'accouchement
36	Traitement recommandé en cas de complication suite à une MGF.

III. Contenus de formation pour le secteur psychosocial

1	Connaissance des procédures légales, administratives, policières, médicales, d'investigation (SAS) et de leur impact potentiel, notamment sur certains publics spécifiques (regroupement familial, droit de séjours, droit d'asile...)
Compréhension des violences faites aux femmes	
Mariages forcés et VLH	
2	Définition légale et sociologique du mariage arrangé, du mariage forcé, des violences liées à l'honneur. Compréhension de ce que recouvre la notion d'honneur. Textes légaux belges (principes du consentement, Coll. 6/2017 annexe 1) et internationaux (CEDAW, CRC, Convention d'Istanbul, ...).
3	Aspects pénaux des VLH.
4	Contexte et justifications du mariage forcé et des violences liées à l'honneur en Europe, dimension en contexte migratoire.
5	Les différentes formes de violences liées à l'honneur (complémentaire aux définitions de la Coll 6 2017). Spécificité de ce type de violences en lien avec les justifications/légitimations : restaurer l'honneur).
6	Profil des victimes (ouvrir le champ des victimes concernées : LGBT, femme adulte, âge précoce) -> facteurs de risque, enjeux spécifiques liés au contexte migratoire. Spécificités des victimes mineures (contexte du mariage coutumier, mariage précoce).
7	Conséquences des violences liées à l'honneur, d'un mariage forcé ou d'une cohabitation forcée (impact sur la santé mentale, physique et sexuelle, impact sur le droit de séjour, sur les aspects financiers, le travail, la sphère sociale, l'instruction,...).
Violences conjugales	
8	Définition (violence conjugale, intrafamiliale), distinction violence conjugale vs. conflit conjugal, distinction colère-agressivité-légitime défense, distinction violence situationnelle, agression instrumentale, agression expressive. Violence post-séparation
9	Cycle de la violence et continuum de la violence (intensité, différentes formes et tout au long de la vie -> féminicide). Stratégies de l'agresseur (y compris lors des violences post-séparation : notamment instrumentalisation des enfants, cas spécifique de la mobilisation, en général par la défense des agresseurs, du concept sans fondement scientifique de "syndrome d'aliénation parentale", pour invalider, nier ou occulter les craintes des mères face à la violence du père).
10	Statistiques relatives aux violences par (ex)partenaire selon le sexe et éléments explicatifs des divergences de résultats selon les études (par exemple : Typologie de Johnson, Ann Campbell). Idéologie masculiniste et volonté de symétrisation des violences par (ex)partenaire.
11	Impact de la violence conjugale sur la santé mentale et physique de la victime, dissociation, mémoire traumatique.
12	Impact de la violence conjugale sur les enfants exposés (selon l'âge et le développement de l'enfant) et sur la parentalité. Impact des réseaux extérieurs.

Violences sexuelles	
13	Définition et formes (viol, attentat à la pudeur, harcèlement sexuel, grooming, revenge porn, sexting). Définition et spécificité de l'inceste (emprise familiale, durée du traumatisme, délai de prescription, mode d'établissement de la preuve). Violences gynécologiques et obstétricales (Coe Résolution 2306-2019).
14	Prévalence des victimes F/H (majeurs/mineurs), auteur connu ou inconnu, lien avec l'agresseur. Prévalence de l'inceste.
15	Publics vulnérables et universalisme des violences sexuelles.
16	Impacts sur la santé (mentale, physique, sexuelle) : risques liés au viol sur le plan de la santé, symptômes spécifiques et non spécifiques, mécanismes du psychotrauma et de la mémoire traumatique, dissociation. Impact sur la sphère du travail, du social, de l'instruction, sur le financier.
Mutilations génitales féminines	
17	Définition, typologie (types de MGF), bases anatomiques et physiologiques féminines, prévalence des MGF en Europe et dans le reste du monde, âge auquel la pratique est imposée. Liens entre MGF, mariages forcés et violences liées à l'honneur.
18	Contexte socioculturel et justifications des MGF au pays d'origine et en Europe. Modalités de promotion de la fin des MGF en tant que norme sociale et violence liée au genre. Méconnaissance et dénigrement du clitoris et du plaisir sexuel féminin, "excision culturelle". Croyances, normes et diktat relatifs aux représentations du corps féminin (par ex. labioplastie) et masculin (réflexion sur la circoncision, l'allongement du pénis...).
19	Conséquences physiques, psychologiques (traumatiques et somatiques), sexuelles et obstétricales des MGF (infibulation y comprise), en particulier les complications. Conséquences des MGF sur les relations sociales, intimes, parentales, immédiates, à moyen et à long terme.
Intervention auprès des personnes concernées par les violences faites aux femmes (notion de prévention secondaire)	
Mariages forcés et VLH	
20	Accompagnement des victimes mineures (accompagnement spécifique, partenaires professionnels incontournables, relations avec la famille de la victime).
21	Evaluation du risque, identification des facteurs de risque et signes inquiétants auxquels être attentifs, détection.
22	Accompagnement de la victime (déterminer les besoins de la victime, l'informer sur ses droits, les différentes options, soutien à la mise en sécurité, soutien dans le suivi des procédures), écueils à éviter (violence institutionnelle). Distinction entre urgence et gravité (adapter l'intervention en fonction).
23	Gestion d'une intervention dans une situation à haut risque (connaissance des procédures protectionnelles existantes).

24	Communication appropriée avec les personnes concernées par un mariage forcé ou des VLH (cf. communication interculturelle).
25	Secret professionnel et secret professionnel partagé, vs. devoir de discrétion (enseignants par ex.).
26	Importance du travail en réseau.
27	Coopération transnationale.
Violences conjugales	
28	Détection (repérage des signes d'un vécu de violence conjugale) et modèle d'analyse de la dangerosité. Par ex. modèle "Processus de domination conjugale" (PDC). Repérage des mécanismes de protection des victimes (adéquats ou non). Distinguer causes et conséquences de la violence (en cas d'addictions par ex.).
29	Accueil (encourager la parole, écoute active, respecter le rythme), accompagnement et orientation de la victime (déterminer les besoins de la victime, l'informer sur ses droits, les différentes options, soutien à la mise en sécurité, soutien dans le suivi des procédures, ambivalence des victimes). Ecueils à éviter (violence institutionnelle, ...). Expliquer les enjeux, les conséquences des procédures. Prise en compte de la mémoire traumatique. Soutien du processus de résilience (empowerment, inclure les types d'intervention féministes). Distinction entre urgence et gravité (adapter l'intervention en fonction). Communication appropriée avec les personnes concernées par des faits de violences conjugale (ne pas renforcer la victimisation secondaire, respect des demandes des victimes).
30	Secret professionnel et secret professionnel partagé, vs. devoir de discrétion.
31	Aspects problématiques de la médiation familiale (en cas d'inégalité de pouvoir, la médiation est proscrite).
32	Ecueils et effets pervers des mesures légales (ex: attribution du domicile conjugale, mesure d'éloignement, ...).
33	Accompagnement des agresseurs (responsabilisation).
Violences sexuelles	
34	Détection/dépistage (repérage des signes d'un vécu d'agression sexuelle).
35	Accueil (encourager la parole, respecter le rythme, prise en compte de la mémoire traumatique), orientation et accompagnement de la victime (médical, psychologique, social) : déterminer ses besoins, l'informer sur ses droits, expliquer les enjeux, les différentes options, les conséquences des procédures, soutien à la mise en sécurité, soutien dans le suivi des procédures. Ecueils à éviter (violence institutionnelle, ...). Communication appropriée avec les personnes concernées par des faits de violences sexuelles (ne pas renforcer la victimisation secondaire, respect des demandes des victimes).
36	Trajet d'une victime qui souhaite porter plainte ou non.
37	Nécessité du travail en réseau.

38	Prise en charge des auteurs sexuels (responsabilisation), majeurs et mineurs, prévention de la récidive, prévention secondaire chez les adolescentes.
39	Spécificité de l'accompagnement des victimes mineures.
40	Exigence de déchéance de l'autorité parentale en cas de violence sexuelle.
Mutilations génitales féminines	
41	Accueil (encourager la parole, respecter le rythme, utiliser des termes appropriés pour communiquer avec les victime et ses proches), orientation de la victime (déterminer les besoins de la victime, information sur ses droits, la protection légale et les différentes options possibles, soutien à la mise en sécurité, dans le suivi des procédures, ambivalence éventuelle des proches, écueils à éviter tels que la violence institutionnelle), dialogue avec la famille à risque, attitude en cas de dépistage (cf. protocole d'intervention).
42	Prévention et évaluation du risque, identification des facteurs de risque et signes inquiétants auxquels être attentifs, détection auprès des jeunes femmes et filles à risque.
43	Carte sociale des partenaires professionnels spécialisés dans la problématique.
44	Obstacles de communication rencontrés par les femmes et les professionnel-le-s de santé, psychosocial...
45	Spécificités de la prise en charge et de l'accompagnement des mineures victimes ou à risque de l'être, de la fratrie et des parents.
46	Reconstruction génitale, psychologique, fonctionnelle et esthétique (bienfaits et limites).

IV. Contenus de formation pour le secteur des médias et de la communication

Compréhension des violences faites aux femmes	
Mariages forcés et violences liées à l'honneur	
1	Définition légale et sociologique du mariage, du mariage forcé, des violences liées à l'honneur. Compréhension de ce que recouvre la notion d'honneur. Définitions relatives aux VFF (violences basées sur le genre, féminicide, ...).
2	Contexte et justifications du mariage forcé et des violences liées à l'honneur en Europe, dimension en contexte migratoire
3	Les différentes formes de violences liées à l'honneur (complémentaire aux définitions de la Coll 6 2017). Spécificité de ce type de violences en lien avec les justifications/légitimations : restaurer l'honneur.)
4	Profil des victimes (ouvrir le champ des victimes concernées : LGBTQI+, femme adulte, âge précoce) -> facteurs de risque, enjeux spécifiques liés au contexte migratoire,... Spécificités des victimes mineures (contexte du mariage coutumier, mariage précoce)
5	Conséquences des violences liées à l'honneur, d'un mariage forcé ou d'une cohabitation forcée.
Violences conjugales	
6	Définition (violence conjugale, intrafamiliale), distinction violence conjugale-conflit conjugal, distinction colère-agressivité-légitime défense.
7	Cycle de la violence et continuum de la violence (intensité, différentes formes et tout au long de la vie), notamment les violences conjugales post-séparation.
8	Statistiques relatives aux violences par (ex)partenaire selon le sexe et éléments explicatifs des divergences de résultats selon les études (par exemple Typologie de Johnson, Ann Campbell). Idéologie masculiniste et volonté de symétrisation des violences par (ex)partenaire.
9	Impact de la violence conjugale sur la santé mentale, physique et sexuelle de la victime, dissociation.
10	Impact de la violence conjugale sur les enfants (selon âge et développement de l'enfant) et sur la parentalité.
Violences sexuelles	
11	Définition et formes (viol, attentat à la pudeur, harcèlement sexuel, grooming, revenge porn, sexting). Définition et spécificité de l'inceste (emprise familiale, durée du traumatisme, délai de prescription, mode d'établissement de la preuve). Violences gynécologiques et obstétricales (Coe Résolution 2306-2019)
12	Statistiques relatives aux victimes F/H (majeurs/mineurs), auteur connu ou inconnu, lien avec l'auteur.
13	Publics vulnérables et universalisme des violences sexuelles.
Mutilations génitales féminines	
14	Définition, typologie (types de MGF), bases anatomiques et physiologiques féminines, prévalence des MGF en Belgique, en Europe et dans le reste du monde, âge auquel la pratique est imposée. Liens entre MGF, mariages forcés et violences liées à l'honneur.

15	Contexte socioculturel et justifications de la pratique des MGF au pays d'origine et en Europe. Promotion de la fin des MGF en tant que violence liée au genre. Réflexion sur la méconnaissance et le dénigrement du clitoris et du plaisir sexuel féminin dans la culture occidentale ("excision culturelle"). Identification des croyances, normes et diktat relatifs aux représentations du corps féminin (par ex. labioplastie) et masculin (allongement du pénis...). Réflexion sur la circoncision : distinctions essentielles et éléments communs avec les MGF.
16	Conséquences physiques, psychologiques (traumatiques et somatiques), sexuelles et obstétricales des MGF (infibulation y comprise), en particulier les complications. Conséquences des MGF sur les relations sociales, intimes, parentales, immédiates, à moyen et à long terme.
Traitement médiatique	
17	A destination du secteur du journalisme : communication appropriée sur la problématique des VFF (choix des mots et des images, relier le fait spécifique avec la problématique de société que représente des VFF ...). Identifier les effets stigmatisants et traumatisants que certains termes et images peuvent avoir sur les victimes, les survivantes et les communautés touchées par les VFF. Inspiré des <u>recommandations AJP</u> (1. Les VFF sont un grave problème de société et non un fait divers, 2. Sortir du particulier en pointant les mécanismes sociétaux, tant pour les victimes que pour les auteurs, 3. Choix des mots et des images, 4. Eviter la victimation secondaire, 5. Pertinence de certains éléments de détail, 6. Respect des demandes de la victime (! impact sur sa sécurité), 7. Faire connaître les stratégies mises en œuvre par la victime pour échapper à l'auteur et ne pas les présenter comme victimes passives, 8. Utiliser les expertises de terrain et les ressources disponibles (victimes expertes de leur vécu). Rôle à jouer par les professionnel·les des médias et de la communication : conscience de l'impact de la production des discours (faire partie de la solution et non du problème). Faire appel aux professionnel·les du secteur associatif spécialisé dans un processus de qualité.
18	A destination des secteurs de la communication, de la publicité et du marketing : développer une grille d'analyse genrée et intersectionnelle spécifique à la pratique professionnelle pour éviter la diffusion de contenu sexiste ou violent.
19	A destination du secteur de l' éducation aux médias : intégration des violences faites aux femmes dans les outils d'éducation aux médias.
20	A destination des professionnel·les de la production, réalisation, écriture scénario : 1. Prendre conscience des stéréotypes véhiculés dans les productions de fiction et documentaire. Pour les récits abordant spécifiquement les VFF, porter attention aux discours élaborés (thème, histoire, langage, images...), à la manière dont sont présentés les personnages - victimes et auteurs, policier·e et juge. 2. Prendre conscience du peu de diversité (femme/homme - non racisé/racisé) des équipes de production et de l'impact sur le peu de diversité des représentations. 3. Sensibiliser aux organes de régulation et instances d'autorégulation et d'auto-formation du secteur (CSA, SACD, JEP,...).
Mariages forcés et VLH	
21	Déconstruction des mythes : seules certaines communautés très spécifiques sont concernées, le seul motif serait le maintien de la tradition.
Violences sexuelles	
22	Déconstruction des mythes : violeur inconnu, femme passive face à l'agression, attitude de la victime jugée responsable,...

Violences conjugales	
23	Déconstruction des mythes (sexistes) : violences motivées par l'amour, victime passive, victime co-responsable.
Mutilations génitales féminines	
24	Comprendre les manières dont les médias peuvent influencer la sensibilisation du public aux MGF (positivement et négativement).
25	Termes appropriés pour communiquer sur les MGF, sur les survivantes de MGF et à propos des communautés touchées par les MGF

V. Contenus de formation pour le secteur juridique

Relevons que ces contenus ont été élaborés uniquement par le milieu associatif spécialisé, sans apports ou amendements émanant de représentant-es du monde académique.

Mariages forcés et violences liées à l'honneur	
Compréhension	
1	Définition légale et sociologique du mariage arrangé, du mariage forcé, des violences liées à l'honneur. Compréhension de ce que recouvre la notion d'honneur. Textes légaux (Coll.6/2017, CEDAW, CRC, Convention d'Istanbul...)
2	Aspects pénaux des VLH
2	Contexte et justifications du mariage forcé et des violences liées à l'honneur en Europe, dimension en contexte migratoire.
3	Les différentes formes de violences liées à l'honneur (complémentaire aux définitions de la Coll 6 2017). Spécificité de ce type de violences en lien avec les justifications/légitimations : restaurer l'honneur.)
4	Profil des victimes (ouvrir le champ des victimes concernées : LGBT, femme adulte, âge précoce) -> facteurs de risque, enjeux spécifiques liés au contexte migratoire. Spécificités des victimes mineures (contexte du mariage coutumier, mariage précoce)
5	Conséquences des violences liées à l'honneur, d'un mariage forcé ou cohabitation forcée (impact sur la santé mentale, physique et sexuelle, impact sur le droit de séjour, les aspects financiers, la sphère du travail, la sphère sociale, l'instruction,...)
Intervention	
6	Spécificités des victimes mineures (accompagnement, partenaires professionnels incontournables, relations avec la famille)
7	Evaluation du risque, identification des facteurs de risque et signes inquiétants auxquels être attentifs, détection

8	Accompagnement de la victime (déterminer les besoins de la victime, l'informer sur ses droits, les différentes options, soutien à la mise en sécurité, dans le suivi des procédures, écueils à éviter telle que la violence institutionnelle)
9	Gestion d'une intervention dans une situation à haut risque (procédures protectionnelles)
10	Communication appropriée avec les personnes concernées par un mariage forcé ou des VLH. Communication interculturelle.
11	Importance du travail en réseau
12	Coopération transnationale
13	Secret professionnel et secret professionnel partagé

Violences conjugales

Compréhension

14	Définition (violence conjugale, intrafamiliale), distinction violence conjugale vs. conflit conjugal, distinction colère-agressivité-légitime défense, distinction violence situationnelle, agression instrumentale-agression expressive). Violence post-séparation
15	Cycle de la violence et continuum de la violence (intensité, différentes formes et tout au long de la vie)
16	Statistiques relatives aux violences par (ex)partenaire selon le sexe et éléments explicatifs des divergences de résultats selon les études (par exemple Typologie de Johnson, Ann Campbell). Idéologie masculiniste et volonté de symétrisation des violences par (ex)partenaire.
17	Impact de la violence conjugale sur la santé mentale et physique de la victime, dissociation, mémoire traumatique
18	Impact de la violence conjugale sur les enfants exposés (selon âge et le développement de l'enfant) et sur la parentalité. Impact des réseaux extérieurs
19	Violence conjugale post-séparation

Intervention

20	Détection (repérage des signes d'un vécu de violence conjugale) et modèle d'analyse de la dangerosité (par ex. modèle "Processus de domination conjugale" (PDC), Carrefour sécurité).
21	Accueil (encourager la parole, respecter le rythme), orientation de la victime (déterminer les besoins de la victime, l'informer sur ses droits, les différentes options, soutien à la mise en sécurité, dans le suivi des procédures, ambivalence des victimes, écueils à éviter tel que la violence institutionnelle,), expliquer les enjeux, les conséquences des procédures, prise en compte de la mémoire traumatique. Communication appropriée avec les personnes concernées par des faits de violences conjugale (ne pas renforcer la victimisation secondaire, respect des demandes des victimes)
22	Secret professionnel et secret professionnel partagé, vs devoir de discrétion
22	Aspects problématiques de la médiation familiale (en cas d'inégalité de pouvoir, la médiation est proscrite)
23	Ecueils et effets des mesures légales en termes d'impact sur la victime (attribution du logement principal, mesure d'éloignement,...)

24	Prise en charge des agresseurs (responsabilisation)
----	---

Violences sexuelles	
Compréhension de la problématique	
25	Prévalence des victimes F/H (majeurs/mineurs), auteur connu ou inconnu, lien avec l'agresseur. Prévalence de l'inceste.
26	Publics vulnérables et universalisme des violences sexuelles.
27	Impacts sur la santé (mentale, physique, sexuelle) : risque de santé liés au viol, symptômes spécifiques et non spécifiques, mécanismes du psycho trauma et de la mémoire traumatique, dissociation. Impact sur la sphère du travail, du social, de l'instruction, sur le financier
Intervention	
28	Détection (repérage des signes d'un vécu d'agression sexuelle)
29	Accueil (encourager la parole, respecter le rythme, prise en compte de la mémoire traumatique), orientation et accompagnement de la victime (médical, psychologique, social), (déterminer ses besoins, l'informer sur ses droits, expliquer les enjeux, les différentes options, conséquences des procédures, soutien à la mise en sécurité, dans le suivi des procédures, écueils à éviter tel que la violence institutionnelle). Communication appropriée avec les personnes concernées par des faits de violences sexuelles (ne pas renforcer la victimisation secondaire, respect des demandes des victimes)
30	Trajet d'une victime qui souhaite porter plainte ou non
31	Nécessité du travail en réseau
32	Prise en charge des agresseurs sexuels (responsabilisation), majeurs et mineurs
33	Spécificité de l'accompagnement des victimes mineures
34	Déchéance de l'autorité parentale en cas d'inceste (VS)
Mutilations génitales féminines	
Compréhension de la problématique	
35	Triple rôle du système judiciaire dans la lutte contre les MGF
36	difficultés de l'application des lois luttant contre les MGF
37	Liens entre MGF, mariages forcés et violences liées à l'honneur
38	Crainte d'une MGF et droit de séjour (statut de protection subsidiaire, séjours pour raison médicale, séjours pour raison humanitaire)
Intervention	
39	Actions préventives (protection des mineurs)

40	Accueil (encourager la parole, respecter le rythme, utiliser des termes appropriés pour communiquer avec les victime et ses proches), orientation de la victime (déterminer les besoins de la victime, information sur ses droits et les différentes options possibles, soutien à la mise en sécurité, dans le suivi des procédures, ambivalence éventuelle des proches, écueils à éviter tels que la violence institutionnelle), dialogue avec la famille à risque, attitude en cas de dépistage (cf. protocole d'intervention)
41	Différence entre le droit pénal spécifique et le droit pénal général concernant les MGF, avantages et les inconvénients de ces deux systèmes
42	Rôle des avocat-e-s, juges et procureur-e-s généraux-les concernant les MGF
43	base juridique des demandes d'asile liées aux MGF en vertu de la législation de l'UE et d'autres législations
44	Directives de l'UE/CE sur la protection internationale, en particulier sur la qualification (directive 2011/95/EU-refonte) et les conditions d'accueil (directive 2003/9/CE et directive 2013/33/EU)
45	Carte sociale des partenaires professionnels spécialisés dans la problématique
46	Obstacles de communication rencontrés par les femmes et les professionnel-le-s de santé
47	Mobilisation de la Convention de Genève, en particulier du concept de « crainte fondée de persécution »